

Modification de la Déclaration de Récolte ou SV11 ou SV 12 avant revendication
(A remettre à l'ODG à chaque changement)

Je soussigné(e) :

N° CVI

Demeurant à :

Récolte : 2 0 2

<i>Ligne DR</i>	Libellé (<u>dénomination, couleur</u>)	Déclaration initiale (ou dernière rectification) A la place de		Rectification Il faut lire	
		IGP	IGP	IGP	IGP
4	Superficie (en ha)				
5	Récolte totale (avec lies) (en hl)				
15	Volume revendicable (vin clair sans lies) (en hl)				

Le :

Tampon et Signature du déclarant